

Réunion des directeurs et directrices d'écoles

Lundi 1^{er} février 2016

RIEDWIHR

Ordre du jour:

- Mesures de sécurité suites aux attentats .
- Ecole et droit.
- Carnet de suivi en école maternelle.
- Conférence sur la numération: principes et recommandations. Expérimentations en classe.
- Forum du 25 mai.
- Divers :
 - PPT TUIC : Steve Blazek
 - Stage des élèves de 3ème.
 - AP voix.
 - Enquête ELFE
 - Défilé de carnaval.
 - Formulaire d'autorisation d'absences

Mesures de sécurité

(http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95837)

- La sécurité des élèves et des personnels de l'Éducation nationale est une priorité commune qui se traduit par des mesures pour :
 - - prévenir les menaces,
 - - permettre une réaction rapide en cas d'urgence.
- Une fiche rappelant ces consignes est apposée à l'entrée des établissements scolaires pour que les élèves et leurs familles puissent en prendre connaissance. Elle est téléchargeable sur :
<http://www.education.gouv.fr/cid95686/securite-dans-les-etablissements-scolaires-les-bons-reflexes-a-avoir.html>

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte
à l'entrée de
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique
de l'identité des
personnes extérieures
à l'établissement



Organisation d'exercices
de sécurité

LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements
devant l'établissement



Ne pas stationner
devant l'établissement
à la dépose ou à la
récupération de l'élève



Signaler tout
comportement
ou objet suspect

SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires
régulières et
occasionnelles



Les événements ouverts
au public au sein de
l'établissement sous
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires
sous réserve de l'avis
du Recteur

Consignes applicables
en date du 2 décembre 2015



Pour rappel, les principales mesures et consignes découlant de ces circulaires

- - Un adulte présent à l'entrée des écoles pour assurer l'accueil des élèves.
- - Un contrôle visuel des sacs aléatoire peut être effectué et l'identité des personnes extérieures à l'établissement relevée.
- - Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves.
- - Chaque école doit vérifier l'efficacité et la connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école de son plan particulier de mise en sûreté (PPMS), ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.
- - Chaque établissement scolaire doit réaliser deux exercices de sécurité (évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement comme demandé dans le cadre des PPMS).

Améliorer la culture de sécurité

- - Formation des personnels de l'Éducation nationale: PSC1 à reprendre.
- - Apprendre les techniques de premiers secours et les gestes qui sauvent.
- - Chaînes d'alerte privée et professionnelle pour pouvoir alerter en temps réel en cas de crise.
- - PPMS élargis aux situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...).
- → Une copie du PPMS est transmise par la voie hiérarchique à l'IA-Dasen et au maire de la commune.
- → Tous les PPMS sont en cours de numérisation.
- → CR d'exercice à saisir sur l'ancien TBE.
- Echéancier: pour le 15 février:

La dimension éducative : sensibiliser les élèves à la prévention des risques

- Les écoles assurent, conformément à l'article D. 312-40 du code de l'éducation, « une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours, une formation aux premiers secours ainsi qu'un enseignement des règles générales de sécurité ». Les actions du PPMS mises en œuvre (mises à jour, exercices...) constituent un contexte éducatif favorable pour l'organisation d'activités pédagogiques contribuant à la formation du futur citoyen. De l'école maternelle au lycée, ce travail prend place dans le cadre des enseignements scolaires et permet aux élèves de structurer des connaissances et des attitudes réfléchies et adaptées face aux risques majeurs.

L'information des familles

- Il est nécessaire que les directeurs d'école donnent aux familles une information claire sur le PPMS élaboré pour faire face aux risques majeurs et aux situations d'urgence auxquels l'école que fréquente leur enfant, peut être confronté. L'adhésion des familles est un facteur déterminant d'efficacité en cas de déclenchement du PPMS. Elle est largement favorisée par la qualité des échanges, l'instauration d'un climat de confiance et d'une communication explicite sur les différents risques et les conduites à tenir.

Généraliser le dispositif à tous les établissements

- - Elaboration des PPMS et mise en œuvre d'actions de sensibilisation ou de formation: voir avec M. Itis, conseiller de prévention départemental.
- - Pour atteindre ses objectifs, le PPMS doit être opérationnel et synthétique. Un guide est mis à disposition des directeurs d'école et des équipes éducatives. Il comporte un ensemble de fiches permettant de construire un PPMS adapté à chaque école et à chaque établissement. Il est téléchargeable sur le site Éduscol.
- <http://eduscol.education.fr/cid96171/le-plan-particulier-de-mise-en-surete-ppms.html>

Forum de circonscription

« Vivre la Science pour Explorer le Monde »

- Priorités sciences du PFC . Objectifs visés du forum
- - aboutissement des parcours de formation
- - mise en place effective de démarches expérimentales
- - aménagements opérationnels d'espaces dans les salles de classe
- - valoriser les expériences mises en place dans les classes à fin de partage et de mutualisation.
- → relever le « défi AIR ».
- Date: mercredi 25 mai 2016 après-midi de 14h à 17h
- Lieu: salle polyvalente de Widensolen.

Déroulement du Forum

- o 14h-14h30 : Introduction par Mme Schlund, IEN sur les nouveaux programmes en sciences.
- o 14h30-15h30 : Regroupement pas cycles : échanges de pratiques présentés par les enseignants (réalisations + démarche) → besoin de recenser les pratiques que chaque école va présenter avant le jeudi 24 mars 2016 au plus tard.
- o De 15h30 à 17h : visite par points d'intérêt :
 - - défi air (construire un objet pouvant se déplacer grâce à l'air ;
 - - traces et démarches à afficher ou projeter),
 - - cabanes de rêve,
 - - expo sur les arbres,
 - - espaces sciences, l
 - - and 'art (sur le sentier botanique),
 - - défi lecture bilingue,
 - - parcours orientation élèves,
 - - flash mob des enseignants,

Inscription pour exposer un ou des travaux pour le forum du 25 mai à Widensolen

Nom de l'école :

[illegible]

En ce qui concerne le Défi AIR	
CYCLE 1 : Mise en place d'un espace sciences dans sa classe	Des panneaux ou diaporamas présentant l'espace devront comporter l'historique de la démarche accompagné de photos, dessins, schémas ... décrivant l'évolution de l'espace.
DEFI CYCLE 2 : Construire un objet capable de bouger grâce à l'air.	Des panneaux ou diaporamas présentant l'objet devront comporter l'historique de la démarche accompagné des photos, dessins, schémas décrivant les phases de recherche. Un cahier d'expériences de la classe comprenant les étapes de la démarche d'investigation (photos, schémas, écrits des élèves, etc.) pourra être présenté lors du forum.
DEFI CYCLE 3 : Construire un objet capable de voler ou de se déplacer grâce à l'air.	Des panneaux ou diaporamas présentant l'objet devront comporter l'historique de la démarche accompagné des photos, dessins, schémas décrivant les phases de recherche. Un cahier d'expériences de la classe comprenant les étapes de la démarche d'investigation (photos, schémas, écrits des élèves, etc.) pourra être présenté lors du forum.